



Cris d'enfants : tapage diurne ?

Par PollyPocket68

Bonjour,

Je me permets de solliciter votre aide car je rencontre un souci de nuisance sonore depuis quelques semaines.

Je suis propriétaire d'une maison faisant face à un espace vert bordant un cours d'eau ; naturellement, avec les beaux jours, le lieu est très fréquenté et fatalement, cela occasionne du bruit mais que nous acceptons, conscient de la chance que nous avons d'habiter le coin. (Hormis certains soirs où nous avons dû faire intervenir la police car cris et musique assourdissante à 3h du matin)

Mais il y a quelques semaines, un groupe d'enfants d'une dizaine d'années et constitué d'un noyau de 6 membres pouvant s'étendre à une douzaine, a pris l'habitude d'occuper les lieux après 16h, parfois le week-end.

Nous n'avons évidemment rien contre les enfants et le fait qu'ils s'amuse (il y a une école primaire à 150 mètres ce qui implique le passage de nombreux jeunes gens), mais ce groupe fait énormément de bruit, notamment des hurlements assourdissants, qui deviennent difficilement supportables.

De plus, le lieu abrite de nombreuses espèces animales (canards, ragondins, cygnes et leurs petits..) qu'ils n'hésitent pas à chasser ou à provoquer (les cygnes sont particulièrement sur la défensive, et on les comprend).

On a déjà tenté de les observer de manière insistante de notre terrasse ou de leur parler quand nous passons à côté d'eux mais rien n'y fait.

Ce problème peut paraître dérisoire à côté de certains autres et je vais sûrement passer pour une vieille grincheuse, mais quel recours puis-je avoir sachant que ce sont des mineurs et que les parents ne sont jamais avec.. ?

Je vous remercie par avance pour votre réponse.

Par ESP

Bonjour

1ère étape, vous rendre la mairie pour évoquer le problème.